

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention bi-départementale en faveur de l'utilisation du bois dans la construction

Caue de Savoie, Caue de Haute-Savoie, Pôle Excellence Bois

mardi 30 mars 2016 à 11h00

au siège de la marque **Blue Ice**
336 route du Nant Jorland, Les Houches



© Matthieu Wotling

/// Nature de l'événement

Les Caue de Savoie et de Haute-Savoie et le Pôle Excellence Bois s'associent pour proposer un **service spécialisé de conseil, gratuit**, aux porteurs de projets de **construction en bois**. Ce service est proposé à l'échelle des **deux départements savoyards**. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent **s'informer** ou **approfondir la conception d'un projet architectural en bois**.

La signature de la convention aura lieu en présence d'Eric Fournier, vice-président du Conseil Régional en charge de l'Environnement.

/// Les signataires

Issus de la loi sur l'architecture de 1977, les **Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement** ont pour mission de participer à la **sensibilisation** et à l'**information des publics** concernant la **qualité architecturale et la valorisation des paysages**. Ils animent le réseau des architectes-conseil et **accompagnent les collectivités** dans leurs réflexions, notamment en vue de la réalisation **d'équipements ou d'aménagements publics**.

Le Pôle Excellence Bois est né de la volonté des deux Conseils Départementaux de Savoie et de Haute-Savoie pour constituer un **espace de ressources et de développement** de la filière bois à l'échelle des deux départements. Ouvert essentiellement aux professionnels, ce lieu favorise le **partage des expériences** au bénéfice de la **constitution d'une filière locale de haut niveau**.

/// Le service de conseil spécialisé "architecture & bois"

Le service de conseil spécialisé "architecture & bois" a pour but **d'aider les maîtres d'ouvrage publics et privés** à opérer des choix constructifs pertinents et performants lors de l'élaboration de leurs projets.

Les **compétences conjuguées** d'un **architecte spécialisé** en construction bois et d'un **technicien du Comité national pour le développement du bois** (Cndb) sont mises à leur disposition pour étudier le champ des solutions techniques disponibles en réponse aux enjeux de réalisation de bâtiments en bois.

Chaque mois des permanences sont assurées de **15h à 19h** sur la plateforme performance bois, hébergée par le **Pôle Excellence Bois à Rumilly**, 715 route de Saint-Félix, ZA Rumilly Sud.

Deux fois par an des rencontres publiques sont organisées pour favoriser les **échanges avec les professionnels** de la filière bois des Savoie.

/// Le calendrier

Les permanences 2016 : les vendredis 4 mars, 8 avril, 13 mai, 1^{er} juillet, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.

Rencontre publique *Ma maison en bois* : samedi 4 juin 2016 de 09h30 à 16h30.

/// Le lieu

La signature de la convention aura lieu au **siège de la marque Blue Ice**, spécialisée dans la conception de matériel de sport de montagne de haut niveau.

Née dans la vallée de Chamonix et attachée à l'éthique d'une pratique responsable de l'alpinisme, la société vient de faire réaliser son siège sur la commune des Houches.

Exemplaire par sa qualité architecturale et son empreinte environnementale, ce bâtiment présente une très belle démonstration des potentialités techniques et sensibles du bois dans la construction.

Il est l'œuvre de **l'architecte japonais Kengo Kuma** réputé dans le monde pour la qualité subtile de son architecture alliant des expressions formelles sculpturales à des recherches de trames élaborées pour la constitution des vêtues.